



Le 14 juillet 2020

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Affaires juridiques - Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : DEMANDE D'ADOPTION DE NORMES DE FIABILITÉ
PHASE 2 – Demande d'adoption de normes de fiabilité des familles TOP
et IRO d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des
mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de
Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4001-2017 / Notre référence : R053575 JOT**

Chère consoeur,

Le 15 mai dernier, le Coordonnateur informait la Régie qu'il avait convenu avec l'entité RTA d'un délai supplémentaire pour finaliser l'Entente définitive annoncée dans le dossier en objet, et fixaient le dépôt de celle-ci au 15 juillet 2020.

Les parties poursuivent leurs discussions et souhaitent informer la Régie qu'elles constatent qu'elles seront en mesure de finaliser l'Entente définitive durant la période estivale pour réaliser un dépôt dans le présent dossier au plus tard le 11 septembre 2020.

Veuillez recevoir, nos cordiales salutations,

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate
JC/jl

c.c. Intervenants